



Cellnovo Group
Société anonyme au capital de 16 746 765 euros
réparti en 16 746 765 actions de 1 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 6 rue de Téhéran
75008 Paris
808 426 662 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

SOMMAIRE GENERAL

1. Attestation de la personne responsable	3
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2018	13
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	45

1. Attestation de la personne responsable

1.1. Responsable du rapport financier semestriel

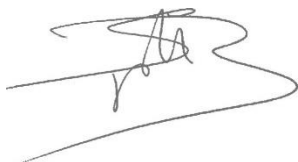
Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.

1.2. Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.



2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Présentation du Groupe consolidé

Cellnovo Group SA (ci-après « la Société ») est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo est composé de la Société et de ses filiales (ci-après le « Groupe » ou « Cellnovo » ou « nous »). La Société est cotée depuis juillet 2015 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Basée en France et au Royaume-Uni, le Groupe fabrique et distribue un système propriétaire innovant de gestion du diabète composé d'une micro-pompe à insuline, d'un terminal mobile à écran tactile permettant de gérer la délivrance d'insuline et diverses applications intégrées et d'un outil sécurisé de gestion clinique en ligne, via la collecte en temps réel des données du système. Le système Cellnovo est le seul dispositif à présenter cette fonctionnalité. La micro-pompe est constituée de la cartouche d'insuline jetable et d'un composant durable qui contient la batterie et l'électronique de la pompe.

Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre quatre paramètres clés dans la gestion du diabète :

- 1- la quantité d'insuline diffusée (en basal et en bolus) ;
- 2- l'activité physique ;
- 3- l'alimentation des patients; et
- 4- le niveau de glycémie des patients.

Aujourd'hui, le système Cellnovo bénéficie du marquage CE lui donnant accès à la commercialisation dans tous les pays européens. Le Groupe prévoit par ailleurs de déposer une demande d'autorisation de type « 510(k) » pour commercialiser aux Etats-Unis la dernière génération de son système.

Le diabète

Le diabète est une maladie évolutive dans laquelle l'organisme régule mal la quantité de glucose dans le sang du fait d'une production insuffisante ou d'une utilisation sub-optimale de l'hormone insuline. Selon la Fédération internationale du diabète (FID), 8,8 % des adultes, soit 425 millions de personnes souffraient de diabète en 2017¹. En 2045, ce sont 629 millions de personnes qui devraient être touchées.

La maladie existe sous deux formes principales, le diabète de type 1 et le diabète de type 2. Les patients souffrant de diabète de type 1 représentent 7 à 12% de la population diabétique². Dans le diabète de type 1, qui se caractérise par l'absence de sécrétion d'insuline par les cellules du pancréas, l'injection d'insuline appelée insulinothérapie est vitale tout au long de la vie du patient. Chez certains diabétiques de type 2, dont la sécrétion d'insuline par le pancréas a fortement diminué au fil des années et/ou qui ont développé une résistance importante à l'insuline, l'insulinothérapie peut également devenir nécessaire en phase avancée de la pathologie, lorsqu'ils ont épuisé l'arsenal des autres produits oraux et injectables disponibles.

La plupart des patients de type 1 s'appuient sur un traitement MDI (multi-injections quotidiennes) pour maintenir un niveau de glycémie normal. La pompe à insuline est un autre moyen de diffusion de l'insuline dans l'organisme pour ces patients de type 1. Les pompes à insuline sont de petits équipements électroniques qui libèrent l'insuline à intervalles programmés.

¹ Source : Fédération internationale du diabète (FID), Atlas du Diabète 8ème édition, 2017.

² Source : FID, Atlas du Diabète 8ème édition, 2017.

Le taux de pénétration des pompes à insuline est le plus élevé aux États-Unis (environ 30 % des patients³) alors qu'il n'est encore que d'environ 20 % en moyenne dans les pays européens⁴. En 2017, le marché des pompes à insuline était estimé à 2,2 milliards USD sur les deux segments de marché que sont les pompes à tubes (1,8 milliards USD, en légère baisse par rapport à 2016) et les micro-pompes sur lesquelles Cellnovo axe ses activités (0,4 milliard USD, croissance à deux chiffres)⁵. L'évolution de ce marché est alimentée par la hausse du nombre de diabétiques dans le monde, l'utilisation croissante de la pompe à insuline et l'arrivée sur le marché de pompes à la fois plus conviviales et discrètes. La croissance du marché devrait aussi être soutenue par la progression de l'adoption chez les patients de type 2 devenus insulino-dépendants.

Cellnovo cible les patients diabétiques insulino-dépendants, avec une priorité pour les patients diabétiques de type 1, en raison du caractère précoce et intensif des soins vitaux dont ils ont besoin.

Le système Cellnovo

Fondée sur le concept de la santé mobile, la micro-pompe à insuline de Cellnovo marque une rupture dans l'approche du traitement du diabète. Le système Cellnovo se déploie en trois composantes de base :

- la première se décline autour d'un ensemble composé d'une micro-pompe durable et d'une cartouche d'insuline jetable. Associés, ils forment une micro-pompe à insuline haute précision, compacte et discrète, puisque sans tube. Elle est également équipée d'un moniteur d'activité intégré pour suivre et enregistrer l'activité physique du patient diabétique ;
- la pompe se connecte sans fil à un terminal mobile à écran couleur tactile avec applications intégrées, seconde composante et véritable cerveau du système ; et
- le terminal mobile intègre une connexion données mobile (GSM) vers la troisième composante du système, un outil complet et sécurisé de gestion clinique en ligne.

Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché, même si certaines étapes requièrent encore l'intervention du patient. Le système Cellnovo permet ainsi une gestion automatisée de l'insuline « basale », administrée au patient en continu et programmable par le patient et l'équipe soignante. Il permet aussi une gestion assistée de l'insuline « bolus » nécessaire pour l'absorption de repas, selon le taux suggéré par le système (et validé par le patient), en fonction des aliments saisis. Il permet enfin au patient diabétique de suivre son niveau de glycémie sanguine, après analyse d'une goutte de sang et lecture de la glycémie à l'aide d'un lecteur de glycémie classique (BGM) ou en continu (CGM). Les données collectées automatiquement ou saisies manuellement dans le système Cellnovo sont transmises automatiquement vers un site médical internet, accessible par le patient et l'équipe médicale, grâce à la carte SIM de la tablette.

Commercialisation

Le système dispose du marquage CE lui donnant accès à la commercialisation dans tous les pays européens. Il a fait l'objet d'un premier dépôt de dossier en novembre 2016 auprès de la FDA en vue

³ Source : *Estimations de la Société*

⁴ Source : *Estimations de la Société*.

⁵ Source : *Close Concerns – CloserLook memorandum*.

d'obtenir une autorisation 510(k) pour accéder au marché américain. Un nouveau dossier sera déposé prochainement pour intégrer la dernière génération du système (« Gen3 »).

Les caractéristiques du système Cellnovo lui permettent d'accéder au remboursement dans les grands pays européens au même titre que les pompes à insuline à tube présentes sur le marché depuis de nombreuses années. Ce sera également le cas aux Etats-Unis et au Canada, après avoir obtenu les autorisations réglementaires de commercialisation.

La commercialisation du système Cellnovo a débuté en direct au Royaume-Uni en août 2014 et en France début 2015. La Société a par ailleurs signé en juin 2015 un premier accord de distribution avec la société Air Liquide pour la commercialisation de son système dans certains pays Européens. Les systèmes Cellnovo sont aujourd'hui vendus en France, au Royaume-Uni, en Italie, en Espagne, aux Pays-bas, en Grèce, en Israël et en Australie.

Au 30 juin 2018, 987 systèmes Cellnovo ont été vendus depuis le début de la commercialisation.

Industrialisation

Cellnovo a défini les différentes étapes de l'automatisation de l'assemblage de sa micro-pompe afin d'être en mesure de produire à grande échelle et d'optimiser ses procédés de fabrication et ses prix de revient à moyen terme. A cet effet, un accord avec la société Flex (anciennement Flextronics) a été conclu et annoncé le 29 septembre 2015. Il a pour objectif de transférer la production des cartouches d'insuline utilisées dans le système Cellnovo chez Flex afin d'accroître significativement la capacité de production de cette cartouche. Le 14 juin 2018, le Groupe a annoncé la commercialisation des cartouches d'insuline produites par Flex après le démarrage réussi de la production à grande échelle sur la ligne installée à Althofen, en Autriche

2.2. Principaux faits marquants du semestre

- Le 14 février 2018, Cellnovo a annoncé la publication des résultats d'une étude rétrospective soulignant l'efficacité du système Cellnovo dans la gestion du diabète. Les résultats détaillés ont été présentés lors d'un symposium organisé le 16 février 2018, à Vienne, dans le cadre du congrès ATTD "Advanced Technologies & Treatments for Diabetes", qui réunit les professionnels mondiaux du diabète. Dans une partie de cette étude, menée auprès de 143 adultes entre 2013 et l'été 2017, il a été démontré que l'utilisation du système Cellnovo permettait de réduire le nombre d'évènements hypoglycémiques, passant d'une moyenne de 3,4 à 2,4 évènements par semaine (-29%) sur une médiane de suivi de 1 an.
- Au cours du premier semestre 2018, Cellnovo a lancé une nouvelle génération de son système mobile de gestion du diabète (« Gen2 »), suite au marquage CE obtenu en décembre 2017. Ce produit est la première micro-pompe connectée pour la délivrance d'insuline aux patients diabétiques utilisant Bluetooth® Low Energy associée à une tablette tactile fonctionnant sous Android. L'utilisation d'une technologie de communication sans fil de pointe et du système d'exploitation mobile standard du marché ouvre la voie à l'interopérabilité avec d'autres objets connectés pour gérer sa santé, notamment pour les projets de pancréas artificiel auxquels la société prend part. Les premiers utilisateurs de ce système de nouvelle génération ont témoigné d'un niveau de satisfaction élevé.
- Enfin, le 14 juin 2018, Cellnovo a annoncé la commercialisation des premières cartouches d'insuline produites par Flex, après le démarrage réussi de la production à grande échelle à l'usine Flex d'Althofen, en Autriche. Ce tournant majeur permettra à Cellnovo de répondre à une demande soutenue du marché et libère le Groupe des contraintes liées à une capacités de production limitée, qui avait jusqu'alors fortement restreint son décollage commercial.

2.3. Evénements postérieurs au 30 juin 2018

- Le 31 juillet 2018, Cellnovo a signé un nouvel accord de financement de 20 M€ avec Kreos Capital V (UK) Limited (Kreos). Ce financement est composé (i) d'un prêt d'un montant de 17 M€ en trois tranches, devant être accordé à Cellnovo Limited, filiale britannique de la Société, et (ii) d'un financement par émission d'obligations convertibles d'un montant de 3 M€, en trois tranches, devant être émises par la Société et entièrement souscrites par Kreos. Une première tranche de 9 M€ au titre du prêt et de 1 M€ d'obligations convertibles a été tirée le 31 juillet 2018.

Ce financement sera utilisé pour financer les investissements, les charges d'exploitation et le besoin en fonds de roulement de Cellnovo. La première tranche a également servi à rembourser le solde du prêt accordé par Kreos à Cellnovo Limited le 8 mai 2017, soit un montant total de 4 369 662,15 euros.

Les caractéristiques du prêt sont résumées ci-dessous :

Emprunteur	Cellnovo Limited
Tirage	Trois tranches : - Neuf millions d'euros (9 000 000 €) tirés le 31 juillet 2018; - Quatre millions d'euros (4 000 000 €) disponibles au plus tard le 31 janvier 2019 et sous réserve de la satisfaction de conditions opérationnelles et financières ; et - Quatre millions d'euros (4 000 000 €), disponibles au plus tard le 30 juin 2019 et sous réserve de la satisfaction des condition opérationnelles et financières
Durée de chaque Tranche	Quarante-huit (48) mois après la date de tirage correspondante, durée pouvant être portée à cinquante-quatre (54) mois dans certaines conditions
Taux d'intérêt	10,25 %
Amortissement	A partir du premier anniversaire du tirage ou six (6) mois plus tard (intérêts seuls sur les douze (12) premiers mois, durée qui peut être prorogée de six (6) mois supplémentaires)
Sûreté	Prise de sûreté sur les actifs de Cellnovo Limited (brevets, équipements, stock, créances, <i>goodwill</i> , comptes bancaires et droits de propriété intellectuelle), garantie accordée par Cellnovo Group SA, nantissement des comptes bancaires de Cellnovo Group SA, ouverts en France, et nantissement des créances de Cellnovo Group SA.
BSA	450 000 bons de souscription d'actions émis par Cellnovo Group SA au profit de Kreos en vue de souscrire jusqu'à 450 000 actions Cellnovo Group SA, à un prix par action égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des actions Cellnovo pendant les 3 jours de bourse précédant la date de tirage de la première tranche du Prêt (« VWAP »), soit 3,05€, représentant environ 2,69 % du capital social (en base non diluée) au 30 juin 2018. Les bons de souscription ont été émis par le Conseil d'administration de Cellnovo Group SA sur le fondement de la délégation approuvée par les actionnaires lors de l'assemblée tenue le 24 mai 2018 conformément à la 26ème résolution.

Les caractéristiques des obligations convertibles sont résumées ci-dessous :

Emprunteur	Cellnovo Group SA
Tirage	Trois tranches d'un million d'euros (1 000 000 €) chacune. La première tranche, a été émise en même temps que le tirage de la première tranche du Prêt. La deuxième et la troisième tranches seront disponibles, respectivement, au plus tard, le 31 janvier 2019 et le 30 juin 2019 sous réserve du tirage de la tranche correspondante du Prêt par Cellnovo Limited. Les obligations convertibles ont été émises par le Conseil d'administration de Cellnovo Group SA basé sur la délégation approuvée ses actionnaires lors de l'assemblée tenue le 24 mai 2018 conformément aux 23 ^{ème} et 24 ^{ème} résolutions.
Durée	Cinquante-quatre (54) mois
Taux d'intérêt	10,25 %
Sûreté	Identique à la sûreté garantissant le Prêt et garantie accordée par Cellnovo Limited.
Conversion	En actions ordinaires de la Société, à n'importe quel moment, sur demande de Kreos, sur la base d'un prix par action égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des actions Cellnovo pendant les 5 jours de bourse précédant la date de tirage de la première tranche du Prêt ("VWAP"), tel que majoré d'une prime de 5 %, soit 3,20€, prix qui serait ajusté à la baisse en cas de remboursement anticipé du Prêt auquel cas le prix de conversion par action sera égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des actions au cours des 5 jours précédant le remboursement, minoré d'une décote de 30 % ; étant entendu que, en cas d'ajustement, le nombre maximum d'actions nouvelles, pouvant être souscrites par Kreos, sera plafonné à 1 600 000 actions, représentant environ 9,6 % du capital social (en base non diluée) au 30 juin 2018. La date d'émission de chaque tranche d'obligations convertibles coïncidera avec la date de tirage de la tranche de Prêt correspondante.

- Le 5 septembre 2018, le Groupe a annoncé le lancement de la troisième génération de son système (la «Gen 3 »), intégrant un smartphone dédié fonctionnant sous Android™, dont les fonctionnalités de téléphonie ont été restreintes et qui se connecte par Bluetooth® basse consommation à la micro-pompe qui délivre l'insuline. Le remplacement de la tablette tactile propriétaire par un smartphone dont la production est externalisée constitue la dernière étape en date de la stratégie industrielle de Cellnovo. Elle vise à accroître l'efficacité et la capacité de production de Cellnovo, lui permettant ainsi de répondre à la demande soutenue du marché. L'utilisation d'un smartphone Android dédié représente également une amélioration significative en termes de design et d'expérience utilisateur.

2.4. Evolution prévisible du Groupe et perspectives d'avenir

Le premier semestre 2018 a marqué un tournant important pour Cellnovo, avec le lancement réussi, en juin, de la fabrication à grande échelle des cartouches d'insuline, dans le cadre du partenariat avec Flex. Le Groupe prévoit que le passage à la production de masse aura un impact positif sur les ventes au cours des prochains mois.

Cellnovo va continuer d'étendre la commercialisation de sa pompe à insuline à d'autres pays via un réseau de distributeurs clés. Dans le cadre de cette stratégie d'expansion internationale, Cellnovo a signé en 2015 un accord avec Air Liquide Santé pour la distribution dans plusieurs pays européens. Le Groupe prévoit de poursuivre cette stratégie, en s'appuyant sur des distributeurs locaux pour lancer son système dans de nouveaux pays. Le 29 octobre 2018 le Groupe a ainsi annoncé un accord avec la société Diabetrics, un des principaux distributeurs de produits et services destinés aux personnes diabétiques en Colombie.

Sur le plan industriel, Cellnovo a planifié la montée en puissance de ses capacités de production, en annonçant le 28 juin 2017 la création d'une seconde ligne de production chez Flex, sur son site industriel basé en Roumanie. La mise en service de cette ligne est prévue au premier semestre 2019.

2.5. Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement

Au premier semestre 2018, le Groupe a poursuivi ses efforts et ses investissements en matière de recherche et de développement.

Cellnovo considère que sa technologie est adaptée aux grands enjeux futurs du traitement du diabète, en particulier dans le cadre du développement de la délivrance automatisé de l'insuline (communément appelé le « pancréas artificiel »). Dans ce domaine, la recherche se fonde sur l'utilisation d'une pompe à insuline en boucle fermée, à partir des données d'un capteur de glycémie en continu, collectées en temps réel. Le montant d'insuline administrée au patient sera défini au moyen d'algorithmes puissants qui se fondent sur les données des capteurs de glycémie, sur l'exercice et les habitudes alimentaires du patient.

Le Groupe a noué plusieurs collaborations afin de participer à des projets de développements de pancréas artificiel :

- avec la société TypeZero, qui a mis au point un algorithme dont Cellnovo a acquis une licence mondiale en 2017 ;
- avec la société française Diabeloop, qui a rendu public lors du congrès annuel 2018 de l'American Diabetes Association les résultats positifs du premier bras d'une étude clinique réalisée avec leur algorithme et la pompe Cellnovo ;
- avec un consortium de laboratoires européens, dans le cadre du projet Pepper, soutenu par l'Union Européenne dans le cadre du programme H2020 ;

La solution de pancréas artificiel viendrait en complément de l'offre produit actuellement commercialisée par Cellnovo mais ne la remplacerait pas. En effet, l'automatisation que représente le fonctionnement d'un pancréas artificiel s'appuie sur le système actuel de Cellnovo ; les systèmes vendus actuellement pourront éventuellement être mis à niveau pour bénéficier de l'option d'automatisation du pancréas artificiel, lorsque celle-ci sera disponible.

2.6. Commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de la période close le 30 juin 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par les normes IFRS.

Etat du résultat global

Chiffre d'affaires : pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, Cellnovo a réalisé un chiffre d'affaires respectif de 855 K€ et 473 K€. La croissance des ventes (+81%) constatée sur le semestre est

principalement attribuable au succès du Système Cellnovo sous Android (Gen 2). Au 1^{er} semestre 2018, 155 systèmes ont été vendus, par rapport à 107 au premier semestre 2017, portant ainsi le nombre total de systèmes vendus depuis le lancement à 987.

Total des charges d'exploitation : le total des charges d'exploitation pour le premier semestre 2018 s'est élevé à 8 284 K€ contre 8 934 K€ pour la même période en 2017. Le total des charges d'exploitation pour les six premiers mois de l'année 2018 comprend des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 40 K€ contre 804 K€ sur la même période en 2017.

Coûts de production : au premier semestre 2018, Cellnovo a enregistré des coûts de production de 3 549 K€, à comparer à 2 902 K€ pour la même période en 2017 soit une hausse de 647 K€. Ces montants comprennent des frais de personnel de 1 811 K€ et 1 448 K€ en 2018 et 2017 respectivement, des amortissements de 253 K€ et 99 K€ respectivement et des achats et autres charges externes de 1 485 K€ et 1 355 K€ respectivement. La hausse des coûts de production correspond à la finalisation du transfert de la production des cartouches d'insuline chez Flex.

Dépenses de recherche et développement : au premier semestre 2018, Cellnovo a enregistré des dépenses de recherche et développement de 1 773 K€ à comparer à 1 591 K€ au premier semestre 2017, soit une hausse de 182 K€. Ces montants comprennent des frais de personnel de 1 169 K€ et 784 K€ en 2018 et 2017 respectivement, des amortissements de 90 K€ et 174 K€ respectivement et des achats et autres charges externes de 514 K€ et 633 K€ respectivement. Les frais de recherche et développement capitalisés au premier semestre 2018 se sont élevés à 361 K€ contre 895 K€ au premier semestre 2017.

Dépenses de ventes et marketing : au premier semestre 2018, Cellnovo a enregistré des dépenses de ventes et marketing de 1 140 K€, à comparer à 1 457 K€ pour la même période en 2017, soit une baisse de 317 K€. Ces montants comprennent des frais de personnel de 739 K€ et 910 K€ en 2018 et 2017 respectivement et des achats et autres charges externes de 401 K€ et 547 K€ respectivement. Ces évolutions reflètent la maîtrise continue des frais commerciaux en attente du lancement de la production industrielle.

Frais généraux et administratifs : au premier semestre 2018, Cellnovo a enregistré des dépenses de frais généraux et administratifs de 1 822 K€, à comparer à 2 984 K€ pour le premier semestre 2017, soit une baisse de 1 162 K€. Ces montants comprennent des frais de personnel de 728 K€ et 1 508 K€ en 2018 et 2017 respectivement, des amortissements de 91 K€ et 52 K€ respectivement et des autres achats et charges externes de 1 003 K€ et 1 424 K€ respectivement. La baisse constatée en 2018 correspond à la diminution de 567 K€ des rémunérations en actions (sans impact sur la trésorerie) et de l'absence de coûts liés aux opérations de financement, qui avaient pesé dans les charges de l'an dernier.

Résultat financier : la perte financière s'élève à 398 K€ pour le premier semestre 2018 contre 694 K€ sur la même période en 2017. Cette amélioration provient de la forte réduction pertes de change comptabilisées au premier semestre.

Perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo : au premier semestre 2018, la perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo a été de 6 989 K€ contre une perte nette de 8 691 K€ au premier semestre 2017.

Bilan

Actif : au 30 juin 2018, les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 7 337 K€ contre 7 151 K€ au 31 décembre 2017.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 5 055 K€ contre 3 616 K€ au 31 décembre 2017.

L'actif circulant au 30 juin 2018 s'élève à 11 151 K€, dont 4 575 K€ d'actifs financiers courants et de trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2017, l'actif circulant s'élevait à 19 640 K€.

Passif : le capital et les primes d'émission s'élèvent à la somme de 117 287 K€.

Situation d'endettement du Groupe

Au 30 juin 2018, le poste « Emprunt et dettes financières non courants » s'élève à 3 919 K€ contre 3 865 K€ au 31 décembre 2017. Il est exclusivement constitué d'emprunts contractés auprès de Kreos Capital.

Les passifs courants s'élèvent à 4 930 K€ au 30 juin 2018, contre 4 855 K€ au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, les actifs financiers courants, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 4 575 K€, contre 13 105 K€ au 31 décembre 2017.

Le 31 juillet 2018, le Groupe a tiré les premières tranches du prêt et des obligations convertibles dans le cadre du contrat de financement conclu avec Kreos (cf. section 2.3. Evènements postérieurs à la clôture, du présent rapport). Après remboursement du solde de l'emprunt contracté en mai 2017 et déduction des commissions et frais divers, ce tirage s'est traduit par un apport net de trésorerie de 5 053 K€. Le solde du financement au titre de l'emprunt et des obligations convertibles est de 10 000 K€, en deux tranches de 5 000 K€ chacune (4 000 K€ au titre de l'emprunt et 1 000 K€ sous forme d'obligations convertibles), disponibles respectivement au plus tard le 31 janvier 2019 et le 30 juin 2019, sous réserve de la satisfaction de conditions opérationnelles et financières.

Le groupe dispose par ailleurs d'une ligne de financement en fonds propres (« Equity Line ») avec Kepler Cheuvreux, opération qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF le 17 mars 2017 sous le n° 17-098. Au 31 juillet 2018, Kepler Cheuvreux avait exercé un cumul de 580 000 bons depuis la mise en place de l'Equity Line, correspondant à la souscription de 580 000 actions, pour un prix brut total de 2 732 K€. Le solde des BSA détenus par Kepler Cheuvreux, permet d'acquérir 920.000 actions de la Société, pour un montant qui dépendra de l'évolution du cours de l'action Cellnovo et de sa liquidité, qui sont eux-mêmes dépendant de l'évolution générale des marchés.

En tenant compte des prévisions de développement commercial et des conditions de disponibilité du solde du financement conclu avec Kreos, le Groupe estime disposer de fonds suffisants au 30 juin 2018 pour couvrir sa consommation de trésorerie sur les douze prochains mois. Si les hypothèses sous-

tendant cette estimation ne se vérifiaient pas, le Groupe étudiera différentes sources de financement complémentaires, en capital ou en emprunt, pour garantir sa continuité d'exploitation.

2.7. Transactions avec les parties liées

Seuls les dirigeants et les entreprises communes sont considérés comme des parties liées au Groupe. Les opérations réalisées entre ces personnes physiques ou ces sociétés et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variation significative au cours du premier semestre 2018.

2.8. Risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels Cellnovo pourrait être confronté au cours des 6 mois restant de l'exercice sont de même nature que ceux figurant dans le Rapport Financier Annuel 2017 de Cellnovo publié le 30 avril 2018. A l'exception de ce qui suit, la nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2018.

Risques relatifs à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne

La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne, par voie de référendum le 23 juin 2018 (le « **Brexit** ») a créé de nombreuses inconnues. Le 29 mars 2017, le gouvernement du Royaume-Uni a invoqué l'article 50 du Traité de l'Union européenne entraînant une date officielle de sortie le 29 mars 2019. Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne pour déterminer leurs relations futures, comprenant notamment les accords commerciaux, financiers et juridiques, sont en cours.

La nature, le calendrier et les effets économiques et politiques du Brexit demeurent à la date des présentes très incertains. En fonction de l'issue des négociations, un certain nombre de risques pourrait se matérialiser, notamment en raison :

- d'une dégradation ou une stagnation des conditions économiques du Royaume-Uni, un des deux marchés historiques du Groupe avec la France,
- d'une volatilité du taux de change entre l'euro et la livre sterling, pouvant avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe,
- d'une augmentation de l'inflation au Royaume Uni,
- d'une incertitude juridique et réglementaire notamment concernant l'interaction entre la réglementation locale et la réglementation européenne ou en matière de fiscalité, ou
- des difficultés accrues pour le Groupe pour trouver de sources de financement au Royaume-Uni ou des financements en tout ou partie garantis par des actifs situés au Royaume-Uni.

La réalisation de tels évènements ou risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, ses perspectives, sa capacité à réaliser ses objectifs, sa situation financière, sa trésorerie ou son résultat d'exploitation.

3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2018

BILAN CONSOLIDE.....	14
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	15
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	15
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	16
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	17
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	18
NOTE 1. LA SOCIETE.....	18
NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	19
NOTE 3. UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS	29
NOTE 4. TEST DE PERTE DE VALEUR.....	30
NOTE 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	31
NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	32
NOTE 7. STOCK ET TRAVAUX EN COURS	32
NOTE 8. CLIENTS, COMPTES RATTACHES ET AUTRES ACTIFS COURANTS	33
NOTE 9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS.....	33
NOTE 10. CAPITAL SOCIAL.....	34
NOTE 11. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES NON COURANTES	35
NOTE 14. : EFFECTIFS, CHARGES DE PERSONNEL.....	38
NOTE 15. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	39
NOTE 16. CHARGES LIEES AUX INSTRUMENTS DE REMUNERATION EN ACTIONS	39
NOTE 17. IMPOT SUR LES SOCIETES.....	41
NOTE 18. RESULTAT PAR ACTION	41
NOTE 19. PARTIES LIEES	42
NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN	42
NOTE 21. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	42

BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/06/2018	31/12/2017
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	5	7 337	7 151
Immobilisations corporelles	6	5 055	3 616
Autres actifs financiers non courants		35	35
Total actifs non courants		12 427	10 802
Stocks	7	1 778	2 032
Clients	8	864	656
Autres créances	8	3 934	3 847
Autres actifs financiers courants	9	71	125
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 504	12 980
Total actifs courants		11 151	19 640
Total actifs		23 578	30 442
PASSIF			
Capital	10	16 747	16 747
Prime d'émission et d'apport	10	100 540	100 540
Réserve de conversion		(1 956)	(1 997)
Réserves - part du Groupe		(93 651)	(75 830)
Résultat part du Groupe		(6 989)	(17 753)
Total des capitaux propres		14 691	21 707
Avantages aux personnels		38	15
Emprunts et dettes financières non courants	11	3 919	3 865
Passifs non courants		3 957	3 881
Emprunts et dettes financières courants	11	847	1 652
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	3 184	2 013
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	12	899	1 190
Passifs courants		4 930	4 855
Total Passif		23 578	30 442

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Chiffre d'affaires	15	855	473
Coûts de production		(3 347)	(2 902)
Marge brute		(2 492)	(2 428)
Dépenses de recherche et développement		(1 976)	(1 591)
Dépenses de ventes et marketing		(1 140)	(1 457)
Frais généraux et administratifs		(1 822)	(2 984)
Autres produits		0	-
Résultat opérationnel		(7 430)	(8 461)
Charges financières		(399)	(740)
Produits financiers		1	46
Résultat avant impôts		(7 828)	(9 154)
Impôt sur le résultat	17	839	463
Résultat net de la période		(6 989)	(8 691)
Résultat de base par action (€/action)	18	(0,42)	(0,72)
Résultat dilué par action (€/action)	18	(0,42)	(0,72)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Résultat de l'exercice	(6 989)	(8 691)
Ecart de conversion	41	32
Eléments recyclable en résultat au cours des périodes ultérieures	41	32
Résultat global	(6 948)	(8 659)

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Le résultat net		(6 989)	(8 691)
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	183	226
Amortissement des immobilisations corporelles	6	252	99
Dotations au provisions pour engagement de retraite		23	-
Charges liée au paiements fondés sur des actions		40	804
Produits des cessions des immobilisations corporelles		-	-
Autres éléments sans impacts sur la trésorerie		338	272
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		(6 153)	(7 290)
Variation du besoin en fond de roulement (*)		853	(1 163)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(5 299)	(8 453)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-	(423)
Capitalisation des frais de développement		(361)	(895)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 697)	(585)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(2 058)	(1 904)
Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital		-	2 222
Emission/(remboursement) d'un emprunt bancaire		(1 156)	4 134
Variation des autres actifs financiers		54	8 166
(Acquisition) / cession d'actions propres		(54)	(78)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(1 156)	14 443
Incidence des variations de taux de change		37	212
Variation globale de la trésorerie		(8 476)	4 298
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		12 980	2 669
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		4 504	6 967

(*)Détail de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Autres actifs non courants		-	-
Stocks (nets des dépréciations de stocks)		258	(316)
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)		(208)	(113)
Autres créances		(126)	(346)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 177	(331)
Dettes sociales		(248)	(58)
Variation du besoin en fonds de roulement		853	(1 163)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Capital Nombre d'actions	Capital Actions ordinaires et actions de préférence (A/B)	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Ecarts de conversion	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2016		12 025 587	12 026	86 942	(77 262)	(1 893)	19 813
Résultat net de la période		-	-	-	(8 691)	-	(8 691)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	32	32
Emission d'actions	11	450 000	450	1 772	-	-	2 222
Paiements fondés sur des actions	17	-	-	-	804	-	804
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(78)	-	(78)
Au 30 juin 2017		12 475 587	12 476	88 713	(85 228)	(1 860)	14 101
Au 31 décembre 2017		16 746 676	16 747	100 540	(93 583)	(1 997)	21 707
Résultat net de la période		-	-	-	(6 989)	-	(6 989)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	41	41
Emission d'actions	11	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	17	89	-	-	40	-	40
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(54)	-	(54)
Autres		-	-	-	(54)	-	(54)
Au 30 juin 2018		16 746 765	16 747	100 540	(100 640)	(1 956)	14 691

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. La Société

Cellnovo Group S.A. (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo (composé de la Société et de ses filiales, ci-après "le Groupe" ou "Cellnovo" ou "nous") fabrique et distribue un système propriétaire de gestion du diabète composé d'une micro-pompe (pompe « patch », c'est-à-dire sans tube), d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre et fonctionnalités (activité physique, journal, alimentation, glycémie) intégrés, et d'une connection en temps réel des données via un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre l'utilisation d'insuline, l'activité physique et l'alimentation des patients en temps réel, ainsi que le niveau de glycémie des patients après analyse d'une goutte de sang que ces derniers se prélèvent au bout d'un doigt. Ces quatre paramètres sont clés dans la gestion du diabète. Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché même si certaines étapes de la gestion du diabète requièrent encore l'intervention du patient (analyse du taux de glycémie et insuline injectée au moment des repas).

Le périmètre des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2018 est composé de Cellnovo Group S.A., de notre filiale située au Royaume-Uni, Cellnovo Ltd. et de notre filiale située aux Etats-Unis, Cellnovo Inc.

Principaux faits marquants du premier semestre 2018

Le 14 février 2018, Cellnovo a annoncé la publication des résultats d'une étude rétrospective soulignant l'efficacité du système Cellnovo dans la gestion du diabète. Les résultats détaillés ont été présentés lors d'un symposium organisé le 16 février 2018, à Vienne, dans le cadre du congrès ATTD "Advanced Technologies & Treatments for Diabetes", qui réunit les professionnels mondiaux du diabète. Dans une partie de cette étude, menée auprès de 143 adultes entre 2013 et l'été 2017, il a été démontré que l'utilisation du système Cellnovo permettait de réduire le nombre d'évènements hypoglycémiques, passant d'une moyenne de 3,4 à 2,4 évènements par semaine (-29%) sur une médiane de suivi de 1 an.

Au cours du premier semestre 2018, Cellnovo a lancé une nouvelle génération de son système mobile de gestion du diabète, suite au marquage CE obtenu en décembre 2017. Ce produit est la première micro-pompe connectée pour la délivrance d'insuline aux patients diabétiques utilisant Bluetooth® Low Energy associée à une tablette tactile fonctionnant sous Android. L'utilisation d'une technologie de communication sans fil de pointe et du système d'exploitation mobile standard du marché ouvre la voie à l'interopérabilité avec d'autres objets connectés pour gérer sa santé, notamment pour les projets de pancréas artificiel auxquels la société prend part. Les premiers utilisateurs de ce système de nouvelle génération ont témoigné d'un niveau de satisfaction élevé.

Enfin, le 14 juin 2018, Cellnovo a annoncé la commercialisation des premières cartouches d'insuline produites par Flex, après le démarrage réussi de la production à grande échelle à l'usine Flex d'Althofen, en Autriche. Ce tournant majeur permettra à Cellnovo de répondre à une demande soutenue du marché et libère le Groupe des contraintes liées à une capacités de production limitée, qui avait jusqu'alors fortement restreint son décollage commercial.

Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1 – Principe et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés condensés du premier semestre sont établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire pour le premier semestre clos au 30 juin 2018. Les comptes semestriels consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation condensée de l'annexe; seules les transactions significatives, ou les règles adaptées aux spécificités des arrêtés de comptes semestriels donnent lieu à des notes annexes. Ils doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du groupe au 31 décembre 2017, tels que présentés dans le rapport financier annuel disponible sur le site internet de la société.

Les états financiers consolidés condensés pour le premier semestre clos au 30 juin 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 juillet 2018.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des nouvelles normes applicables suivantes.

2.2 – Application de nouvelles normes et de nouveaux amendements aux normes

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018

Le Groupe a appliqué à ces états financiers les nouvelles normes suivantes :

- norme IFRS 9 « Instruments financiers », publiée en novembre 2016, établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes ont remplacé à compter du 1^{er} janvier 2018 ceux énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers » ;
- norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », publiée en septembre 2016, définit le modèle de reconnaissance des revenus et a remplacé à compter du 1^{er} janvier 2018 la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ;

Ces textes n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes, interprétations et amendements publiés et adoptés par l'Union Européenne mais non encore entrés en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2018

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes suivantes :

- norme IFRS 16 « location » établit le modèle de comptabilisation des contrats de location et viendra remplacer la norme IAS 17 – contrats de location à compter du 1^{er} janvier 2019 selon l'IASB ;

- Amendements IFRS 2 « clarification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Amélioration annuelles, Cycle 2014-2016
- Amendements IAS40 « Transfert d'immeubles de placements »
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises »
- IFRIC 23 « Comptabilisation des positions discales incertaines »
- Améliorations annuelles, Cycle 2015-2017

Le Groupe a mené une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations. S'agissant de la norme IFRS 16 nous n'avons à ce stade pas identifié d'impact matériel sur les comptes de Cellnovo.

Autres normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne

Ces normes et interprétations sont principalement les suivantes :

- IFRS 17 : Contrats d'assurance (applicable au 1er janvier 2021 selon l'IASB)
- IFRS 10 et IAS 28 – Amendement : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise (applicable sine die selon l'IASB)
- IFRS 9 – Amendement : Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)
- IAS 28 – Amendement : Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)
- Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2015-2017 (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)

2.3 – Base de préparation et de présentation des comptes consolidés

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS selon le principe du coût historique, sauf s'agissant de la réévaluation de certains instruments financiers. L'information financière est présentée en euros, sauf indication contraire.

Recours à des estimations et au jugement

Pour préparer les états financiers consolidés, conformément aux IFRS, la direction du Groupe doit effectuer des estimations, des jugements et retenir des hypothèses ; elle doit également exercer son jugement lors du processus d'application. Les principales estimations ou jugements significatifs faits par la direction du Groupe portent sur les éléments décrits dans la note 3.

2.4 – Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation globale

Les filiales représentent l'ensemble des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de son implication dans

l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer son contrôle.

Les soldes et les transactions intragroupes et les profits latents sur les transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par le Groupe.

Au 30 juin 2018, la Société détenait directement ou indirectement deux filiales, Cellnovo Ltd. (dont le siège est au Pays de Galles) et Cellnovo Inc. (dont le siège est aux Etats-Unis), toutes deux détenues à 100%. Les deux filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Par conséquent, Cellnovo Group (société mère basée en France) présente des états financiers consolidés qui intègrent les états financiers de ses filiales, pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

2.5 – Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Détermination de la monnaie fonctionnelle et opérations en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales du groupe est la devise locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Conversion des états financiers des entités étrangères

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de conversion de la livre sterling (principale monnaie fonctionnelle utilisée en dehors de l'euro) vers l'euro retenus par le Groupe pour les périodes concernées sont les suivants :

	Taux d'ouverture	Taux moyen (6 mois)	Taux de clôture
30 juin 2018	0,8872	0,8798	0,8861
30 juin 2017	0,8562	0,8606	0,8793

2.6 – Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont constitués des sommes à recevoir pour les biens fournis, déduction faite des rabais, des retours et de la taxe sur la valeur ajoutée. Le Groupe constate les produits lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entité.

Le Groupe base son estimation des retours sur les résultats historiques, en prenant en considération les normes du secteur.

2.7 – Actifs incorporels

Dépenses de recherche et développement

Les frais liés à la recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et à l'essai de produits uniques et identifiables contrôlés par le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- il est techniquement possible d'achever le produit pour le rendre propre à l'utilisation ;
- la direction a l'intention d'achever le produit et de l'utiliser ou de le vendre ;
- le produit peut être utilisé ou vendu ;
- la possibilité que le produit puisse générer des avantages économiques futurs peut être démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres, nécessaires à l'achèvement du développement et à l'utilisation ou la vente du produit, sont disponibles ; et
- les dépenses imputables au produit au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les frais directement imputables qui sont inscrits à l'actif dans le cadre du produit comprennent les coûts de rémunération du personnel chargé du développement et une partie appropriée des frais généraux qui s'y rapportent.

Les autres dépenses de développement qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations postérieurement à la clôture.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui ne dépasse pas cinq ans.

Accord de licence

Afin que le Groupe puisse recourir aux techniques de fabrication les plus efficaces pour ses produits, des contrats de licence peuvent être conclus avec des tiers pour accéder à certains procédés et techniques.

Les frais afférents à ces accords de licence sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles et amortis sur la durée de la licence.

2.8 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce bien bénéficieront au Groupe et que le coût du bien peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les autres réparations ou dépenses d'entretien sont imputées au compte de résultat lors de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin d'imputer leurs frais à leur valeur résiduelle et il est calculé sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Élément	Période d'amortissement
Installations et machines	3 - 10 ans selon la méthode linéaire
Agencements et aménagements	5 ans selon la méthode linéaire

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans le compte de résultat dans les postes des états financiers suivants :

- Coûts de production;
- Frais de ventes et de marketing;
- Frais administratifs généraux pour l'amortissement des installations générales, des agencements et des aménagements, du matériel de bureau et du matériel informatique, du mobilier ;
- Frais de recherche et de développement pour le matériel de laboratoire et les immobilisations corporelles du laboratoire.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir note 2.9). Les profits

et pertes sur cession sont déterminés en comparant le produit de la vente à la valeur nette comptable, et sont rapportés en résultat.

2.9 – Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs non courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur.

La dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est égale à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux 30 juin 2018 et 2017 et au 31 décembre 2017, aucun des actifs non courants ne présente d'indice interne ou externe de perte de valeur.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location, dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés par le bailleur, sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple, déduction faite des avantages, sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

2.11 – Stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers pour servir à la fabrication de produits une fois commercialisés.

Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure, et évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (first-in, first-out).

Le Groupe examine périodiquement les stocks afin d'identifier toute perte de valeur en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence de certains stocks.

Les provisions pour dépréciations de stocks sont comptabilisées dans les coûts de production.

2.12 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités bancaires et les fonds de caisse.

2.13 – Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers :

Niveau 1 : instruments financiers cotés sur un marché actif ;

Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation repose sur des données observables ;

Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques d'évaluation reposant pour tout ou partie sur des données non observables ; une donnée non observable est définie comme une donnée dont la valeur repose sur des hypothèses ou des corrélations qui ne sont basées ni sur des prix de transactions observables sur les marchés pour un instrument donné, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Le niveau 3 est utilisé pour déterminer la juste valeur des composants spécifiques des emprunts convertibles.

Le Conseil d'administration du Groupe considère que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers avoisine leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation appropriées, parmi lesquelles l'utilisation de transactions récentes sur le marché réalisées dans des conditions de pleine concurrence, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument présentant des caractéristiques sensiblement similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation des options.

La modification substantielle des conditions d'un passif financier existant est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier.

Les conditions sont considérées sensiblement différentes si la valeur actualisée des nouveaux flux de trésorerie, actualisés par application du taux d'intérêt effectif initial, s'écarte de 10 % ou plus de la valeur actualisée des flux de trésorerie résiduels du passif financier initial.

Tout gain ou perte sur l'extinction est comptabilisé dans les produits financiers ou les charges financières.

2.14 – Crédits d'impôt recherche et développement

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat. En effet, ce crédit d'impôt perçu au Royaume-Uni s'inscrit dans le cadre du programme « Small to Medium Enterprises (SME) » qui lie le crédit d'impôt reçu à la position fiscale de la société considérée (les sociétés bénéficiaires sont considérées différemment des sociétés réalisant des pertes). Par conséquent, en ligne avec la pratique communément admise dans l'industrie au

Royaume-Uni, nous avons considéré que ce crédit d'impôt relève d'IAS 12 – « Impôts sur le Résultat » et non d'IAS 20 – « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ».

2.15 – Créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans les autres créances, les créances liées aux crédits d'impôt recherche sont comptabilisées à l'actif l'année où sont enregistrées les dépenses donnant droit au crédit d'impôt.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La dotation à la provision est comptabilisée dans le compte de résultat. Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la dépréciation diminue et si cette diminution peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation, la reprise de la dépréciation enregistrée précédemment est rapportée en résultat.

2.16 – Capital

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis. Les actions ordinaires, les actions de préférence et les actions sans droit de vote sont classées dans les instruments de capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital sont comptabilisés, nets d'impôts, en déduction des capitaux propres.

2.17 – Paiements fondés sur des actions

Depuis sa constitution, le Groupe a mis en place plusieurs plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sous forme d'options sur actions attribuées à des membres du personnel, à des membres du Conseil d'administration et à des consultants.

En application d'IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charges sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation de capital. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options sur actions attribuées. À chaque clôture, le Groupe revoit ses estimations du nombre d'options qui devraient être acquises. Il comptabilise l'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et effectue un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions octroyées aux membres du personnel est déterminée par application du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses ayant servi à l'évaluation des plans sont décrites à la note 16.

2.18 – Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes correspondent à une obligation de payer des biens ou des services qui ont été acquis auprès de fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes sont classées en passifs courants si leur paiement est exigible à moins d'un an (ou durant le cycle d'exploitation normal de l'entreprise, s'il est plus long). Sinon, elles sont présentées comme des passifs non courants.

Les dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur, et évaluées postérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.19 – Impôt sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'imposition et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe exerce des activités et génère des résultats imposables.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode bilancielle et du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, le report des crédits d'impôt non utilisés et des déficits fiscaux non utilisés. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur nette comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et ajustée lorsque les bénéfices imposables disponibles ne permettent pas de recouvrer tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que des bénéfices imposables futurs permettront à l'actif d'impôt différé d'être recouvré.

2.20 – Information sectorielle

L'activité de Cellnovo est aujourd'hui centrée sur la conception, la fabrication et la distribution de pompes à insuline pour soigner le diabète de Type I. Par conséquent, Cellnovo ne comporte à ce jour

qu'un seul secteur opérationnel. Le reporting interne est donc élaboré autour d'un seul secteur d'activité.

2.21 – Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent :

- Les charges liées au financement du Groupe : intérêt financier ;
- Les produits d'intérêt perçus sur les dépôts à court terme.

2.22 – Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat tel que requis ou autorisé par d'autres IFRS, sont présentés dans les « Autres éléments du résultat global ».

2.23 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Si la prise en compte pour le calcul du résultat dilué par action des instruments donnant droit au capital de façon différée (options sur actions) génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

2.24 – Régimes de retraite

Les salariés français du Groupe ont droit à des prestations de retraite spécifiées par la loi française :

- des indemnités de retraite, correspondant à une somme forfaitaire versée par la Société au départ à la retraite (régime à prestations définies) à ses salariés ;
- des pensions de retraite versées par les organismes de la Sécurité sociale, qui sont financées par les cotisations de la Société et des membres du personnel (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, rémunérations similaires et autres avantages du personnel répondant à la définition de régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Cette évaluation utilise à la méthode des unités de crédit projetées, qui prend en compte les taux de rotation du personnel et de mortalité. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global ».

Les cotisations du Groupe aux régimes à cotisations définies britanniques et français sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période à laquelle elles se rapportent.

Note 3. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction du Groupe effectue des estimations et des jugements et retient des hypothèses pouvant avoir un impact sur les montants publiés des actifs et des passifs à la date de clôture, et des produits et des charges de la période.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sur les informations disponibles. Elles sont évaluées en continu sur la base de l'expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des évaluations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations peuvent être revues si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations en retenant des hypothèses ou des conditions différentes.

Les principales estimations ou jugements significatifs faits par le Groupe portent notamment sur les éléments suivants :

Inscription à l'actif des frais de développement

Le Groupe consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, le Groupe doit effectuer des jugements et des interprétations pour déterminer les frais de développement devant être inscrits à l'actif dès lors que l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 sont satisfaits.

Les principes comptables et la comptabilisation des frais à l'actif sont présentés dans la note 2.7. La principale estimation consiste à déterminer si les six critères définis par IAS 38 sont remplis. Il existe des projets clairement définis et ainsi, au 30 juin 2018, certains frais de développement ont été inscrits à l'actif car les six critères définis par IAS 38 étaient considérés comme respectés. Les frais de développement inscrits à l'actif comprennent les coûts de main-d'œuvre pouvant être directement affectés à ces projets ainsi qu'une part marginale au titre des frais généraux.

Dépréciation d'actifs non financiers – accord de licence

Le Groupe évalue la présence d'indices de dépréciation pour l'ensemble des actifs non financiers, notamment l'accord de licence et les frais de développement inscrits à l'actif, à chaque clôture. Ces actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices suggérant que la valeur nette comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de l'actif concerné est supérieure à sa valeur recouvrable, qui correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aucun indice n'a été identifié au 30 juin 2018. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

Évaluation des stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers, qui sont utilisés pour la fabrication des produits. Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou à leur valeur de marché (valeur nette de réalisation), si celle-ci est inférieure, selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La principale estimation concerne la dépréciation des stocks, qui est établie en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence des stocks. La direction estime que la valeur des stocks à la clôture est recouvrable sur la base des prévisions de ventes futures.

Attribution d'options sur actions et d'actions sans droit de vote aux membres du personnel, aux cadres et aux fournisseurs de services externes :

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur le modèle Black & Scholes pour l'évaluation des options, qui prend en compte des hypothèses reposant sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la valeur des titres du Groupe, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument, ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque intrinsèque élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle d'évaluation des options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à IFRS 2.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont présentées à la note 16 ; l'hypothèse principale dans l'évaluation est le prix de l'action à la date d'attribution, basée sur une évaluation interne à la date d'attribution.

L'absence de comptabilisation des actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé :

L'évaluation des actifs d'impôt différé identifiables nécessite que la direction réalise des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sont décrits à la note 2.19.

Note 4. Test de perte de valeur

Cellnovo ne comporte qu'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Au 30 juin 2018, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

Note 5. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Licences	Frais de développement	Logiciels	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 562	5 623	171	-	7 356
Acquisitions	60	895	-	364	1 319
Transfert (*)	-	-	-	35	35
Ecarts de conversion	(42)	(167)	(5)	-	(214)
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	1 579	6 351	167	398	8 495
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	1 565	6 769	461	236	9 031
Acquisitions	-	361	-	-	361
Ecarts de conversion	2	6	0	-	9
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	1 567	7 136	461	236	9 401
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(355)	(982)	(94)	-	(1 431)
Dotation	(44)	(173)	(9)	-	(226)
Ecarts de conversion	10	30	3	-	42
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	(389)	(1 126)	(100)	-	(1 615)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	(428)	(1 284)	(169)	-	(1 880)
Dotation	(43)	(90)	(49)	-	(183)
Ecarts de conversion	(0)	(1)	(0)	-	(1)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	(471)	(1 375)	(218)	-	(2 064)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2016	1 206	4 641	77	-	5 925
Au 30 juin 2017	1 190	5 226	67	398	6 881
Au 31 décembre 2017	1 137	5 485	292	236	7 151
Au 30 juin 2018	1 096	5 761	243	236	7 337

(*) transfert venant des immobilisations corporelles

Capitalisation des frais de développement

Jusqu'à fin 2013, une attention particulière a été portée à la recherche et la vérification de la faisabilité technique du principal produit de développement du Groupe. La viabilité commerciale a ainsi pu être établie, ce qui a abouti au lancement de la seconde génération de produits en 2014. À partir de ce moment, les critères utilisés pour inscrire les frais de développement à l'actif sont considérés comme satisfaits et les dépenses ultérieures encourues pour des projets de développement ont été inscrites à l'actif.

L'amortissement des frais de développement est comptabilisé au compte de résultat, dans le poste « Dépenses de recherche et développement ». L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité du développement, qui n'excède pas 5 ans.

Note 6. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Matériels et Outillages	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 035	391	41	2 905	4 372
Acquisition	23	40	4	517	585
Transfert (*)	-	-	-	(35)	(35)
Ecart de conversion	(28)	(9)	-	(87)	(123)
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	1 031	423	45	3 301	4 799
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	2 160	451	50	2 158	4 818
Acquisition	-	-	1	1 696	1 697
Transfert (*)	2 154	29	-	(2 184)	-
Ecart de conversion	(12)	0	-	6	(6)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	4 302	480	51	1 677	6 510
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(813)	(118)	(11)	-	(942)
Dotations	(47)	(44)	(7)	-	(99)
Ecart de conversion	22	4	-	-	26
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	(838)	(159)	(18)	-	(1 015)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	(969)	(208)	(26)	-	(1 202)
Dotations	(190)	(54)	(8)	-	(252)
Ecart de conversion	0	0	-	-	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	(1 159)	(262)	(34)	-	(1 454)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2016	222	273	30	2 905	3 430
Au 30 juin 2017	193	264	27	3 301	3 784
Au 31 décembre 2017	1 191	243	24	2 158	3 616
Au 30 juin 2018	3 143	218	17	1 677	5 055

(*) transfert vers les immobilisations incorporelles

Le Groupe a enregistré sur le premier semestre 2018 une charge d'amortissement de K€42 (K€43 en 2017) au titre de ses frais généraux et administratifs et de K€210 (K€55 en 2017) au titre de ses coûts de production. Sur le premier semestre 2017 sa charge d'amortissement était également composée de K€1 au titre de ses dépenses de recherche et développement.

Note 7. Stock et travaux en cours

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Matières premières	1 546	2 285
En cours de production	295	219
Produits finis	497	475
Dépréciation	(560)	(948)
Total des Stocks	1 778	2 032

Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

Créances clients

Le Groupe a lancé la commercialisation de ses produits au cours du second semestre 2014. Au 30 juin 2018, les créances clients s'élèvent à K€ 864. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en fin d'exercice.

Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Crédit d'impôt recherche (1)	1 835	1 986
Taxe sur la valeur ajoutée (2)	506	523
Charges constatées d'avance (3)	1 235	1 009
Divers	359	328
Total autres créances	3 934	3 847

(1) Crédit d'impôt recherche

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises britanniques afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat.

En l'absence de résultat imposable, la créance liée au crédit d'impôt est remboursée lors de l'exercice suivant l'exercice au titre duquel elle a été attribuée.

- Le remboursement de 2015 de €855 747 a été encaissé en novembre 2016 ;
- Un remboursement complémentaire de €306 781 relatif à 2015 a été encaissé sur le premier semestre 2018 ;
- Le remboursement de 2016 de €709 386 a été encaissé début janvier 2018 ;
- Le crédit d'impôt relatif à l'exercice 2017 devraient être encaissés en 2018.

(2) Les **créances de TVA** concernent essentiellement la TVA déductible et le remboursement de la TVA acquittée.

(3) Les **charges payées d'avance** correspondent aux dépenses engagées pour les frais d'assurance et de location.

Note 9. Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants sont constitués des espèces et des titres mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité.

Note 10. Capital social

10.1 Evolution du capital social

Le tableau reprenant l'évolution du capital social et de la prime d'émission de Cellnovo Group S.A. se présente ainsi:

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	<i>En Keuros</i>	<i>En Keuros</i>		<i>En euros</i>
Au 31 décembre 2016	12 026	86 942	12 025 587	1
Exercice d'options par les salariés	15	(15)	14 820	
Augmentation de capital par émission d'actions	4 706	15 090	4 706 269	1
Frais d'augmentation de capital		(1 477)		
Au 31 décembre 2017	16 747	100 540	16 746 676	1
Exercice d'options par les salariés	0	(0)	89	-
Augmentation de capital par émission d'actions	-	-	-	-
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-
Au 30 juin 2018	16 747	100 540	16 746 765	1

Les chiffres présentés ne concernent que l'entité consolidante.

10.2 Droits de vote

Aucune action n'est assortie d'un droit de vote double, même si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans.

Aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

10.3 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec CM-CIC en mars 2015. Ce contrat donne mandat à CM-CIC afin d'intervenir sur le marché pour le compte de Cellnovo, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le versement initial était de 300.000 euros. Le solde figure dans le bilan consolidé sur la ligne "Autres actifs financiers courants".

Note 11. Emprunts et dettes financières non courantes

Le détail de la dette financière s'établit comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes bancaires	Total
Emprunts et dettes financières non courantes		
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 663	1 663
Emission	5 000	5 000
Remboursement	(866)	(866)
Ecart de conversion	133	133
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	5 930	5 930
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	5 517	5 517
Remboursement	(1 156)	(1 156)
Capitalisation des intérêts	338	338
Ecart de conversion	67	67
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	4 766	4 766
<i>Dont non courant</i>	3 919	3 919
<i>Dont courant</i>	847	847

Le 8 mai 2017, Cellnovo Ltd a contracté un emprunt sur 42 mois avec Kreos Capital V (UK) Ltd, pour un montant de 5 millions d'euros. Cellnovo Ltd a souscrit en totalité à cet emprunt, au taux d'intérêt annuel de 11%. Le remboursement du capital est dû à compter du 13ème mois, soit en mai 2018. Ainsi, au 31 décembre 2017, le solde de l'emprunt s'élevait à 5 millions d'euros, dont 1 075 K€ en dette financière courante et 3 965 K€ en dette financière non courante.

En parallèle, le 6 juillet 2017, la Société a émis 98 532 bons de souscription d'actions au profit de Kreos Capital Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd. L'exercice de ces bons permettra à Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd de souscrire 98 532 actions de la Société au prix unitaire de 5,58€ (ces montants pouvant être ajustés sous certaines conditions). Ces BSA sont exerçables à tout moment jusqu'à (et expireront concomitamment à la plus proche des dates suivantes (i) à l'expiration d'une durée de 10 ans à compter de l'émission desdits BSA, et (ii) la date réalisation d'une ou plusieurs cessions d'actions de la Société au résultat desquelles toute personne, agissant seule ou de concert, viendrait à détenir la totalité des droits de vote de la Société.

Note 12. Fournisseurs et autres dettes

12.1 – Fournisseurs

Les comptes fournisseurs ne sont pas porteurs d'intérêts et sont normalement réglés à 30 jours.

12.2 – Autres dettes

Les autres dettes comprennent des dettes fiscales et sociales, détaillées comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Personnel et comptes rattachés	334	487
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473	603
Autres dettes	92	100
Total dettes fiscales et sociales	899	1 190

Note 13. : Actifs et passifs financiers

En milliers d'euros	30/06/2018		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instruments non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	35	35	-	35	-	-
Clients et comptes rattachés	864	864	-	864	-	-
Autres créances	3 934	3 934	-	3 934	-	-
Autres actifs financiers courant	93	93	-	93	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 504	4 504	-	4 504	-	-
Total actifs	9 430	9 430	-	9 430	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	3 919	3 919	-	-	3 919	-
Emprunts et dettes financières courants	847	847	-	-	847	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 184	3 184	-	-	3 184	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	899	899	-	-	899	-
Total passifs	8 849	8 849	-	-	8 849	-
	-	-				
	-	-				

En K euros	31/12/2017		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instruments non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	35	35	-	35	-	-
Clients et comptes rattachés	656	656	-	656	-	-
Autres créances	3 847	3 847	-	3 847	-	-
Autres actifs financiers courant	125	125	-	125	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 980	12 980	-	12 980	-	-
Total actifs	17 643	17 643	-	17 643	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	3 865	3 865	-	-	3 865	-
Emprunts et dettes financières courants	1 652	1 652	-	-	1 652	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 013	2 013	-	-	2 013	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	1 190	1 190	-	-	1 190	-
Total passifs	8 720	8 720	-	-	8 720	-

Note 14. : Effectifs, charges de personnel

Les chiffres relatifs aux effectifs moyens mensuels employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale sont détaillés comme suit par catégorie :

Effectifs	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Direction / Administratif	9	10
Production	34	50
Ventes et marketing	16	18
Recherche et développement	33	34
Total effectifs moyens	92	112

Les charges par nature de coût se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Charges de personnel	(4 224)	(2 674)
Charges sociales	(536)	(190)
Charges liée au paiements fondés sur des actions	(40)	(804)
Charges de personnel capitalisées	353	(983)
Total charges de personnel	(4 447)	(4 651)

Dans les charges ci-dessus, nous avons capitalisé dans les coûts de développement 361 milliers d'euros au titre du premier semestre 2018 (641 milliers d'euros en 2017).

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions correspondent à la valorisation des plans de stock-options attribuées aux salariés de l'entreprise. Ces charges ne génèrent pas de sortie de trésorerie pour l'entreprise.

Pour le premier semestre 2018, la répartition des charges par destination se présente ainsi:

En milliers d'euros	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres	Total
Coût de production	(1 811)	(210)	(43)	(1 485)	(3 549)
Dépenses de recherche et développement	(1 169)	-	(90)	(514)	(1 773)
Dépenses de ventes et marketing	(739)	-	-	(401)	(1 140)
Frais généraux et administratifs	(728)	(42)	(49)	(1 003)	(1 822)
Total	(4 447)	(252)	(183)	(3 402)	(8 284)

Sur le premier semestre 2017 cette répartition était la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres	Total
Coût de production	(1 448)	(54)	(44)	(1 355)	(2 902)
Dépenses de recherche et développement	(784)	(1)	(173)	(633)	(1 591)
Dépenses de ventes et marketing	(910)	-	-	(547)	(1 457)
Frais généraux et administratifs	(1 508)	(43)	(9)	(1 424)	(2 984)
Total	(4 651)	(99)	(226)	(3 958)	(8 934)

La rémunération des directeurs s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Rémunération des directeurs	514	565

L'équipe dirigeante incluse dans le périmètre des « directeurs » comprend 7 postes et correspond aux principaux directeurs opérationnels.

La baisse en 2018 s'explique par le surcoût enregistré en 2017 en raison du recouvrement des personnes occupant un poste.

Note 15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des ventes du produit Cellnovo est détaillé par pays comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Royaume-Uni	269	232
France	285	142
Reste du monde	301	100
Total chiffre d'affaires	855	473

Note 16. Charges liées aux instruments de rémunération en actions

Nous attribuons des stock-options à nos employés. Selon ces plans, les titulaires de ces stock-options peuvent souscrire à une émission d'actions de Cellnovo à un prix d'exercice déterminé.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des émissions d'options sur actions par le Groupe ainsi que l'incidence de ces plans sur le compte de résultat consolidé pour les années 2018 et 2017.

En euros	Stock options plans 2013 et antérieurs	Stock options plans 01/2015	Stock options plans 12/2015	Stock options plans 04/2016	BSA 06/016	BSA 09/016	Stock options plans 09/2016	Actions gratuites plan 12/2016	Total
Nombre d'attributions initiales	511 711	254 731	251 000	94 500	21 000	21 000	64 500	186 500	1 404 942
Nombre d'attributions exercées/annulée depuis l'origine	506 999	253 082	186 500	94 500	-	-	-	-	1 041 081
Nombre d'attributions restant au 30 juin 2018	4 712	1 649	64 500	-	21 000	21 000	64 500	186 500	363 861
Charge liée aux rémunérations en actions sur le premier semestre 2018	-	34	4 284	-	5 102	9 856	21 128	-	40 404
Charge liée aux rémunérations en actions sur le premier semestre 2017	-	32 701	17 684	43 763	11 244	21 682	80 053	596 800	803 927

Pour les plans de stocks options attribués en janvier et décembre 2015 et en avril et septembre 2016 les options sur actions sont acquises comme suit :

- 1/3 à la fin de la première année d'entrée du salarié dans la Société,
- pour les 2/3 restants, 1/24 à la fin de chaque mois pendant 2 ans.

Pour les plans de stocks options attribués en juin et septembre 2016 les options sur actions sont acquises par 1/3 à l'issue de chaque année écoulée à compter de leur date d'émission.

Evaluation du plan de stock-options de Cellnovo Ltd (transférés à la Société en 2015) de janvier 2015

Un plan de stock-options pour un total de 8 915 572 options a été émis par Cellnovo Ltd. le 8 janvier 2015, ce plan a été transféré à la Société au moment de l'introduction en bourse (ce total de stock-options correspond à 254 731 actions de la Société après conversion - à raison d'une action Cellnovo Group S.A pour 35 actions Cellnovo Ltd). Sur la base des estimations de la valeur de la Société/du Groupe disponibles à cette date et compte tenu du faible prix d'exercice, la valeur de l'option a été estimée égale à la valeur du sous-jacent et a été estimée à £0,263 par titre. Après conversion en actions de la Société et compte tenu d'un taux de conversion de £0.7789 pour 1 €, la valeur individuelle de ces options s'établit à €11.82 à leur date d'attribution.

Evaluation du plan de stock-options de la Société de décembre 2015, d'avril et septembre 2016

La juste valeur des options a été évaluée en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- Le prix de l'action à la date d'attribution utilisée est calculé par référence à des évaluations internes;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur de la biotechnologie, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Les principales caractéristiques de ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	02/12/2015	26/04/2016	08/09/2016
Durée d'acquisition	progressive	Progressive	Progressive
Date d'expiration du plan	03/12/2025	25/04/2026	07/09/2026
Nombre d'options attribuées	251 000	64 500	64500
Nombre d'actions exerçables par option	1	1	1
Prix d'exercice en €	6,51	6,66	4,78
Juste valeur de l'option à la date d'attribution en €	1,99	2,91	3,41
Volatilité attendue	44%	45,97%	46,73%

Note 17. Impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt sur le résultat applicable au Groupe est le taux actuellement applicable en France, qui s'élève à 28%.

Le détail de la charge d'impôt s'analyse comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Impôt courant:		
Crédit d'impôt sur les sociétés du Royaume Uni	839	463
Charge d'impôt sur les sociétés des Etats-Unis	(0)	-
Total impôt sur le résultat	839	463

Impôts différés

Les déficits fiscaux n'ont pas généré d'actifs d'impôts différés à la clôture de l'exercice. Les déficits fiscaux peuvent être imputés sur l'impôt sur les bénéfices calculés sur les bénéfices futurs.

Note 18. Résultat par action

Résultat de base

	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2018	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 746 617	12 103 084
Résultat net de la période - part du Groupe (milliers d'euros)	(6 989)	(8 691)
Résultat de base par action (€/action)	(0,417)	(0,718)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,417)	(0,718)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat de base par action compte tenu de l'effet dilutif des instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, obligations, options). Lorsque le Groupe est déficitaire, ces instruments ne sont pas traités comme dilutifs, car ils réduiraient la perte par action. Pour les exercices présentés, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont donc identiques.

Note 19. Parties liées

Le Groupe a reconnu comme parties liées les membres du Conseil d'administration, y compris son président et la Directrice Générale (ci-après les « Dirigeants »).

Les opérations réalisées entre ces personnes physiques et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variations significatives.

Note 20. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe n'ont pas connu de variation significative sur le premier semestre 2018.

Note 21. Événements postérieurs à la clôture

Le 31 juillet 2018, Cellnovo a signé un nouvel accord de financement de 20 M€ avec Kreos Capital V (UK) Limited (Kreos). Ce financement est composé (i) d'un prêt d'un montant de 17 M€ en trois tranches, devant être accordées à Cellnovo Limited, filiale britannique de la Société, et (ii) d'un financement par émission d'obligations convertibles d'un montant de 3 M€, en trois tranches, devant être émises par la Société et entièrement souscrites par Kreos. Une première tranche de 9 M€ au titre du prêt et de 1 M€ d'obligations convertibles a été tirée le 31 juillet 2018.

Ce financement sera utilisé pour financer les investissements, les charges d'exploitation et le besoin en fonds de roulement de Cellnovo. La première tranche a également servi à rembourser le solde du prêt accordé par Kreos à Cellnovo Limited le 8 mai 2017, soit un montant total de 4 369 662,15 euros.

Les caractéristiques du prêt sont résumées ci-dessous :

Emprunteur	Cellnovo Limited
Tirage	<p>Trois tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neuf millions d'euros (9 000 000 €) devant être tirés peu de temps après la signature de l'accord de financement; - Quatre millions d'euros (4 000 000 €) disponibles au plus tard le 31 janvier 2019 et sous réserve de la satisfaction de conditions opérationnelles et financières ; et

	- Quatre millions d'euros (4 000 000 €), disponibles au plus tard le 30 juin 2019 et sous réserve de la satisfaction des conditions opérationnelles et financières
Durée de chaque Tranche	Quarante-huit (48) mois après la date de tirage correspondante, durée pouvant être portée à cinquante-quatre (54) mois dans certaines conditions
Taux d'intérêt	10,25 %
Amortissement	A partir du premier anniversaire du tirage ou six (6) mois plus tard (intérêts seuls sur les douze (12) premiers mois, durée qui peut être prorogée de six (6) mois supplémentaires)
Sûreté	Prise de sûreté sur les actifs de Cellnovo Limited (brevets, équipements, stock, créances, <i>goodwill</i> , comptes bancaires et droits de propriété intellectuelle), garantie accordée par Cellnovo Group SA, nantissement des comptes bancaires de Cellnovo Group SA, ouverts en France, et nantissement des créances de Cellnovo Group SA.
BSA	<p>450 000 bons de souscription d'actions émis par Cellnovo Group SA au profit de Kreos en vue de souscrire jusqu'à 450 000 actions Cellnovo Group SA, à un prix par action égal au prix moyen pondéré par le volume des actions Cellnovo pendant les 3 jours de bourse précédant la date de tirage de la première tranche du Prêt (« VWAP »), soit 3,05€, représentant environ 2,69 % du capital social (en base non diluée) au 30 juin 2018.</p> <p>Les bons de souscription ont été émis par le Conseil d'administration de Cellnovo Group SA sur le fondement de la délégation approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée tenue le 24 mai 2018 conformément à la 26^{ème} résolution.</p>

Les caractéristiques des obligations convertibles sont résumées ci-dessous :

Emprunteur	Cellnovo Group SA
Tirage	<p>Trois tranches d'un million d'euros (1 000 000 €) chacune. La première tranche, devant être émise dès tirage de la première tranche du Prêt. La deuxième et la troisième tranches seront disponibles, respectivement, au plus tard, le 31 janvier 2019 et le 30 juin 2019 sous réserve du tirage de la tranche correspondante du Prêt par Cellnovo Limited.</p> <p>Les obligations convertibles ont été émises par le Conseil d'administration de Cellnovo Group SA basé sur la délégation approuvée ses actionnaires lors de l'Assemblée tenue le 24 mai 2018 conformément à la 23^{ème} et 24^{ème} résolution.</p>

Durée	Cinquante-quatre (54) mois
Taux d'intérêt	10,25 %
Sûreté	Identique à la sûreté garantissant le Prêt et garantie accordée par Cellnovo Limited.
Conversion	En actions ordinaires de la Société, à n'importe quel moment, sur demande de Kreos, à un prix par action égal au prix moyen pondéré par le volume des actions Cellnovo pendant les 5 jours de bourse précédant la date de tirage de la première tranche du Prêt ("VWAP"), tel que majoré d'une prime de 5 %, soit 3,20€, prix qui serait ajusté à la baisse en cas de remboursement anticipé du Prêt auquel cas le prix de conversion par action sera égal au prix moyen pondéré par le volume des actions au cours des 5 jours précédant le remboursement, minoré d'une décote de 30 % ; étant entendu que, en cas d'ajustement, le nombre maximum d'actions nouvelles, pouvant être souscrites par Kreos, sera plafonné à 1 600 000 actions, représentant environ 9,6 % du capital social (en base non diluée) au 30 juin 2018. La date d'émission de chaque tranche d'obligations convertibles coïncidera avec la date de tirage de la tranche de Prêt correspondante.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Cellnovo Group

Société Anonyme
au capital de 16 746 765 €
6, rue de Téhéran
75008 Paris

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaire aux Comptes

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

CELLNOVO GROUP

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société CELLNOVO GROUP, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine, le 21 novembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Bochet
Associé

Thierry Charron
Associé